



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



CHANCELLERIE D'ÉTAT

Editorial

Actualités

Interview

Zoom

Invité

Brèves

Agenda

Décembre 2013

Editorial

Une chancellerie au service de tous

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Les institutions genevoises achèvent l'année 2013 sous l'ère du changement. Les Genevois ont choisi le 6 octobre et le 10 novembre leurs représentants au [Grand Conseil](#) et au [Conseil d'Etat](#).

Avec respectivement 41% et 46,4 %, le taux de participation a été légèrement supérieur à celui des élections cantonales précédentes. Nous pouvons nous en réjouir et la [chancellerie](#) aura à cœur de continuer à œuvrer pour inciter l'électorat à s'exprimer lors des rendez-vous démocratiques.

Le nouveau Conseil d'Etat a prêté serment mardi dernier en la cathédrale Saint-Pierre, comme vous pourrez le lire dans l'un des articles de cette lettre d'information.

Il a choisi d'adapter l'organisation des départements de l'administration cantonale



à celle des politiques publiques, comme la formation, la santé, la sécurité, ou encore l'environnement. Il a également dessiné, ainsi que la nouvelle constitution le prévoit, un département présidentiel qui comprendra notamment les affaires extérieures, les affaires intérieures et les relations avec la Genève internationale.

La chancellerie d'Etat assurera le secrétariat général du département présidentiel et continuera d'assumer la fonction d'état-major du gouvernement, ainsi que l'organisation des votations et élections. A ces missions, s'ajoutent désormais le soutien à la réalisation des objectifs fixés par le président, mais aussi à ceux des services qui ont rejoint le nouveau département.

Comme vous le découvrirez également au fil des pages qui suivent, le service du protocole, qui a été particulièrement impliqué dans de nombreux événements officiels marquant le passage de témoin d'une législature à l'autre, demeure un acteur clef dédié au rayonnement de nos institutions et à l'accueil des hôtes de marque qui se sont réunis ces dernières semaines à Genève, notamment dans le cadre des récentes négociations internationales.

C'est un honneur pour la chancellerie d'Etat d'avoir de nouveau reçu la confiance du Conseil d'Etat.

Avec l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs, nous contribuerons à faciliter la mise en œuvre des décisions du gouvernement, en faveur de Genève et de sa population.

Anja Wyden Guelpa
Chancellerie d'Etat

© chancellerie d'Etat, photo: L. Guiraud

PENSEZ À

 voter par internet
www.ge.ch/evoting



Le matériel électoral accessible pour les malvoyants

Comment prendre connaissance des objets et enjeux des votations, lorsque la lecture de la documentation adressée aux électrices et électeurs est devenue difficile, voire tout simplement impossible? Vivre avec un handicap ne doit pas être un obstacle à l'exercice des droits politiques. Forte de ce constat, dans le cadre d'un partenariat, la chancellerie subventionne l'[Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants à Genève \(ABA\)](#) pour mettre à disposition des personnes empêchées de lire les brochures explicatives éditées à l'occasion des votations cantonales. Ces «textes accessibles» sont disponibles au format audio DAISY MP3 sur CD ou par téléchargement. L'ABA se charge également, à bien plaisir, de l'adaptation des textes fédéraux.

Le 24 novembre dernier, comme lors de chaque votation, ce sont quelque 80 électrices et électeurs qui ont bénéficié des brochures explicatives sur CD (contenu texte et audio synchronisés). Chaque citoyen empêché de lire peut ainsi disposer de toute l'information nécessaire pour se forger une opinion et exprimer son choix. Ces textes en «version accessible» sont disponibles par téléchargement sur le site de l'[ABA](#) ou par envoi postal, sur inscription au 022 317 79 00.

Rappelons que pour voter, les personnes empêchées de lire peuvent être aidées dans les locaux de vote par un accompagnant de leur choix. Le vote par correspondance grâce à une personne de confiance est également souvent utilisé. Enfin, dans les limites imposées par les contraintes de sécurité du vote en ligne, le [site cantonal du vote par Internet](#) est conçu de façon à faciliter au maximum la navigation par les personnes malvoyantes.



L'acquisition de la nationalité suisse

Une quinzaine de cérémonies de prestation de serment des nouveaux citoyens sont organisées chaque année par le [service administratif et ressources humaines de la chancellerie d'Etat](#).

Au terme de la procédure menée par le [service cantonal des naturalisations](#) (département de la sécurité et de l'économie), les nouveaux citoyens sont invités à se présenter le jour «J», en «tenue de ville».

Ils sont placés selon un ordonnance précis dans la [salle du Grand Conseil](#). Le conseiller d'Etat chargé du [département de la sécurité et de l'économie](#) ouvre la cérémonie et, après lecture du serment, invite nominativement chacune et chacun à prononcer les paroles «Je le jure» ou «Je le promets».

La cérémonie se poursuit par un discours et s'achève sur une note musicale : l'Hymne national suisse est entonné par la chorale de la police.

Chacun-e reçoit son certificat de naturalisation puis rejoint ses proches dans la salle des Pas Perdus. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes émues aux larmes en raison de cette appartenance ainsi scellée.

C'est autour d'un apéritif que les nouveaux citoyens sont félicités par leur entourage.



Rencontres Philanthropiques

Forte de son succès lors de la première table ronde intitulée «Philanthropie et culture» qui s'est tenue le 13 avril 2013, la [chancellerie d'Etat](#) et [SwissFoundations](#) ont décidé de renouveler cette expérience et d'organiser une deuxième table ronde sur la thématique de la «Philanthropie et du handicap».

Cette rencontre aura lieu en début d'année 2014 à la [Maison des fondations](#) en présence des représentants du secteur philanthropique, tels que le [fonds Helios](#) et la fondation Pôle autisme, ainsi que des représentants de l'Etat.

Le but de ces tables rondes est de créer un pont entre les fondations philanthropiques présentes à Genève et les projets à la recherche de financement.

La [chancellerie d'Etat](#) et [SwissFoundations](#) espèrent par cette initiative encourager le dialogue entre les différents acteurs concernés (les donateurs et le secteur public) et surtout favoriser les initiatives permettant l'établissement de partenariats public-privé.